

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article315>



Le point sur la sécurité

- Administratif - Numérique -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juin 2014

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

Comment se protéger ?

La meilleure solution consiste à renouveler les PC équipés de ce système (Windows XP a équipé les PC de 2001 à 2006, les ordinateurs ont donc en général plus de 8 ans).

Cependant, pour des raisons financières, de nombreuses communes ne peuvent effectuer ce changement d'équipement, aussi, vous trouverez ci-dessous des conseils pour que vos ordinateurs soient moins vulnérables.

Windows

Il vous faut d'abord vérifier que Windows XP est à jour. La dernière version de Windows XP doit absolument contenir le Service Pack 3. Pour vérifier que votre version est à jour, appuyez sur les touches Windows + R(1), saisissez « winver » dans la fenêtre qui s'affiche (2) et regardez si la description de la version contient les mots « Service Pack 3 » (3).



Si ce n'est pas le cas, vous pouvez télécharger directement [sur le site de Microsoft](#) (c'est le plus sûr) le service pack 3 à graver sur un CD puis à installer sur chacun des PC qui ne sont pas à jour.

Si vous n'avez pas créé de comptes utilisateurs, c'est le moment d'en créer un qui ne soit pas administrateur du PC. Ce type de compte, s'il est utilisé pour naviguer sur internet risque beaucoup moins d'infecter le PC ; Avec un compte limité, les modifications du système sont interdites, vous êtes alors protégé des malwares.

L'antivirus

Le premier conseil est de vérifier la présence d'un antivirus à jour sur les postes des écoles. L'antivirus fourni par l'Académie est Kaspersky (un autre antivirus Trend a parfois été installé, il est aussi efficace).

Pour savoir si Kaspersky fonctionne et est à jour, vous pouvez vérifier dans la barre de notifications, en bas à droite de votre écran que l'icône est présente et active (rouge).

Si elle est grisée c'est que Kaspersky n'est pas à jour, ou que la licence n'a pas été renouvelée.

Pour télécharger Kaspersky pour un ordinateur d'école, il faut que le directeur se connecte au portail métier, puis dans le menu « numérique éducatif » qu'il clique sur « Antivirus Kaspersky pour les établissements », puis dans la nouvelle page sur le lien « l'application d'installation ».

Dans tous les cas, une analyse de l'ordinateur est souhaitable en cette fin d'année scolaire.

Le navigateur

Le navigateur Internet de votre ordinateur, fourni avec Windows XP est Internet explorer. Le suivi de ce navigateur n'étant plus assuré, il est indispensable d'en changer. Vous pouvez utiliser le navigateur gratuit Firefox que vous pouvez télécharger [sur la page du site](#) :

A l'installation, choisissez d'en faire le navigateur par défaut de l'ordinateur. Supprimez ensuite l'icône d'Internet explorer pour que les élèves ne soient pas tentés de l'utiliser.

Des fenêtres ou publicités apparaissent sur l'écran ?

C'est un problème lié à des programmes installés souvent à votre insu sur l'ordinateur. La première mesure efficace consiste à utiliser un programme qui va se charger de supprimer les programmes malveillants. [ADWCleaner](#) vous permettra de mener à bien cette opération. Une fois le PC scanné et nettoyé, relevez le nom des programmes qui ont été supprimés et allez dans le panneau de configuration de Windows, choisissez ajout suppression de programmes et supprimer les programmes qui ont été signalés dans le rapport s'il en reste des traces.

A l'avenir

Vérifiez que Proteco est bien installé sur les ordinateurs qu'utilisent les enfants (Au démarrage du navigateur une fenêtre d'authentification doit s'afficher).

Ne téléchargez pas de programmes en dehors de ceux nécessaires. Evitez dans tous les cas de télécharger un programme qui vous annonce que votre PC est infecté, qu'il y a des erreurs dans la base de registre, qu'il va augmenter la vitesse de votre PC, le nettoyer gratuitement et toutes ces promesses si tentantes.

Ne téléchargez les programmes libres que sur le site des éditeurs et vérifiez lors de l'installation s'il n'existe pas de cases pré-cochées qui vous installeront une barre publicitaire ou changeront votre page d'accueil.

Ne surfez sur internet qu'avec une session limitée.